



- Augmentation des allocations professionnelles -

- Augmentation des allocations professionnelles -

Madame, Monsieur,

Lors de l'assemblée générale de la Caf-Ems tenue en septembre dernier, il avait été annoncé une probable hausse des allocations professionnelles au 1^{er} janvier 2013. Cette hausse vient d'être confirmée.

Les allocations professionnelles passeront de CHF 250.— à CHF 300.— dès le 1^{er} janvier 2013, les autres prestations sont sans changement.



Montant des allocations entières :

CHF	200.—	pour l'allocation d'enfant
CHF	300.—	pour la formation professionnelle
CHF	170.—	pour famille nombreuse (dès le 3 ^{ème} enfant)
CHF	1'800.—	pour l'allocation de naissance

